

# CR du Conseil Municipal du 17/12/2018

## Etaient présents :

- Serge CHARLEMAGNE
- Sophie BOUVIER
- Daniel THOMAS
- Antoinette MERCIER
- Yves BERTHON
- Audrey BOUARD
- Emmanuel BUC (secrétaire de séance)
- Roland BONJEAN
- Nadège FOURNIER
- Jullien BRUNHES

## Absents :

- Nathalie RONGEN
- Bruno RIBIERE
- Pierre FARGES
- Anne-Marie GOURDON
- Séverine RENAULT

**Point 1** : Approbation compte rendu de la réunion du conseil du 05 décembre 2018

Adoption à l'unanimité

**Point 2** : Présentation de l'étude énergétique sur les consommations des bâtiments communaux réalisée par l'ADUHME (Agence locale des énergies et du climat - <http://www.aduhme.org/>).

Madame Alice FALATIN et M. Contamine (directeur de l'ADUHME) ont présenté cette étude avec un support diaporama. M. le Maire se remettra en contact avec eux pour la suite du projet.

**Point 3** : Projet de PUP (Projet Urbain Partenarial) avec l'AFU « Les Fessas » concernant l'aménagement du chemin des Treize boules.

Le Maire explique les problèmes rencontrés qui bloquent la poursuite du Projet Urbain Partenarial. Il rendra compte de l'avancée de ce projet lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

**Point 4** : Position du conseil municipal concernant le jugement de la cour administrative d'appel de Lyon (Aug1)

Le jugement a été rendu : les riverains ont obtenu satisfaction.

M. le Maire rappelle que l'aménageur et le propriétaire du terrain peuvent faire appel. La commune de Saint-Genès Champanelle renonce à faire appel.

Délibération concernant le fait que la municipalité ne fera pas appel : adoption à l'unanimité.

#### **Point 5** : Réponse au tract anonyme

M. le Maire propose de reporter ce point au prochain conseil municipal.  
Adoption à l'unanimité.

#### **Point 6** : Information sur le pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Il s'agit d'un conseil qui réunit des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) de plusieurs départements :

- Grand Clermont
- Vichy
- Communauté de communes jusqu'à Brioude

Ce pôle mène des études et participe aux actions sur un grand territoire, par exemple :

- Manifestations sur la voie verte (prévue en 09/2019) (voie praticable à pied / à vélo / à cheval sur les bords de l'Allier)
- Mission voiture partagée
- Etude « route de l'Allier » et études des maisons de site
- Projet MACIFIX sur le développement économique
- Projet alimentaire territorial

#### **Point 7** : Approbation des rapports de la CLECT

La CLECT a pour fonction l'évaluation des charges liées au transfert de compétence entre les communes et la communauté de communes. Les rapports du CLECT doivent être validés par les 28 communes de la communauté de communes.

Le rapport est validé à l'unanimité.

#### **Point 8** : Fusion des écoles

M. le Maire nous lit le courrier en date du 7/12/2018 (cf. PJ). La fusion d'une école élémentaire avec une école maternelle conduit à la création d'une école primaire. L'avantage pour une commune comme la nôtre réside dans sa facilité de gestion par une seule direction centralisée.

L'ensemble des membres du conseil municipal est d'accord avec ce projet de fusion et vote favorablement.

M. le Maire et les adjoints rappellent les prochaines réunions importantes à ce sujet :

- 9/01/2019 : commission des écoles
- 10/01/2019 : conseil d'école et réunion avec les enseignants sur ce sujet

#### **Point 9** : Questions diverses

- Nécessité d'arrêter les dates de réunions des commissions
  - o COPIL : vendredi 18/01/2019 à 18h00
  - o Conseil Municipal : lundi 21/01/2019 à 19h30 (reporté après l'arrêté des comptes
  - o Commission écoles : 9/01/2019
  - o Commission finances : avant le 21/01/2019 avec le comptable du trésor
  
- Recensement de la population :  
Il y a 1709 habitants sur la commune.

**21h45** : fin de séance